

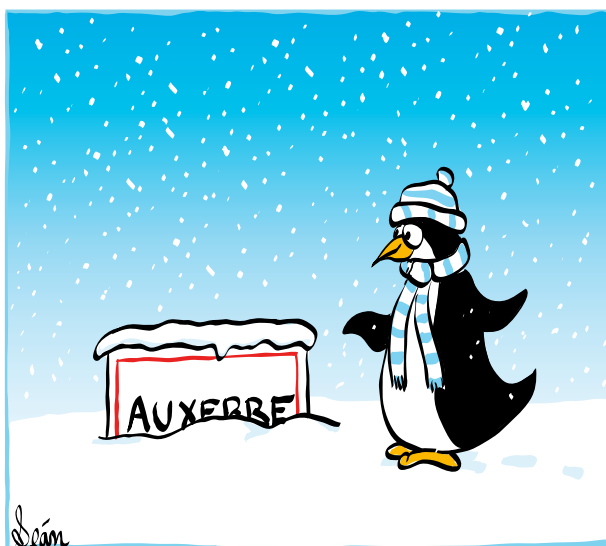
Viabilité hivernale : des moyens renforcés

Divers dispositifs sont activés pour faciliter la mobilité et la sécurité des Icaunais sur l'ensemble du réseau routier départemental.

Du 14 novembre 2008 au 13 mars 2009, le Conseil Général active la période de viabilité hivernale. D'importants moyens matériels et humains sont alors déployés pour permettre au réseau routier départemental d'être accessible, quelles que soient les conditions climatiques.

« Trois cents personnes au minimum sont sur le terrain, dont une centaine d'astreinte, prêtes à intervenir chaque semaine, explique Francis Arnoult, chef du Bureau d'exploitation de la route. Sans compter la logistique et la maintenance assurées par les mécaniciens du Parc départemental de l'équipement d'Appoigny et des agents des ATR (Agences territoriales routières). »

Les moyens matériels sont importants : trente-cinq équipes constituées d'un camion, d'une saleuse et d'un rabot portés (deux saleuses remplacées cette année), et neuf saleuses tractées. À cela il convient d'ajouter les lames de déneigement affectées à des intervenants extérieurs (agriculteurs et entreprises de travaux publics) chargés, par convention, de déneiger au minimum une route par chef-lieu de commune en cas de forte intempérie et à la demande du Conseil Général. « Cette année, avec l'acquisition de vingt lames supplémentaires, nous allons arriver sensiblement



à 140 conventions », se félicite Francis Arnoult.

En coulisses...

Hormis le matériel d'exécution, le Conseil Général a développé deux systèmes d'aide à la décision. Des stations météorologiques d'abord, installées en cinq points stratégiques du département (Piffonds, Cerisiers, Merry-Sec, Paisson et Quarré-les-Tombes). Interrogeables à partir d'une simple ligne téléphonique, elles fournissent de précieux renseignements archivés sur un PC au siège du Bureau d'exploitation de la route : température de chaussée, pourcentage d'humidité de l'air, température de l'air, état de la chaussée, profondeur de gel, etc. Des

informations qui permettent, entre autres, « de suivre l'évolution du gel et dégel des chaussées en temps réel et d'alerter les agences », précise le chef du Bureau.

Deuxième système d'aide à la décision : un abonnement à Météo France dénommé « Pack Routes » qui permet, via un site internet consultable 24 h/24 et 7 jours sur 7, d'obtenir sur six zones du département (les territoires des six ATR) des prévisions réactualisées toutes les trois heures.

Un « Atmogramme » indique, pour chacune des zones et sur une période de quatre jours, l'état du ciel, l'évolution des températures et du point de rosée, l'orientation et la vitesse du vent, la limite pluie/neige (altimétrie), l'altitude à laquelle la température atteint

LE SAVIEZ-VOUS

➤ Qu'est-ce que le point de rosée ? L'air qui se refroidit expulse son surplus d'eau sous forme liquide. On dit alors que l'air a atteint la température du point de rosée, température à laquelle se forme la rosée ou le brouillard.

➤ Lorsque la chaussée est salée, la fusion entre le sel et le verglas ou la neige consomme tellement de calories que sa température refroidit de plusieurs degrés, d'où l'importance de saler à bon escient.

➤ A partir de -7° le sel est inefficace du fait du manque d'humidité.

INFORMATIONS PRATIQUES

Numéro indigo pour consulter les conditions de circulation : 0820 000 189

Site : www.lyonne.com

Points « Info Trafic » à 7 h 10 et 16 h 40 sur Radio France Bleu Auxerre

zéro, les précipitations.

Sur le site encore : la carte nationale vigilance de Météo France, les températures de chaussée, les bulletins de prévision à sept jours, des images satellite montrant l'évolution des masses nuageuses...

Des données qui permettront de déclencher les interventions adaptées : déneigement et/ou épandage de sel de façon préventive ou curative.